

Délibération N°8

Du Bureau Syndical du 20 novembre 2023

Lundi 20 novembre 2023, à 9h30, le Bureau syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
SABATIER R. (VP)	X			COULMONT H.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			ROUYEYROL B.		X	
LEYNAUD J. (VP)	X			HERNANDEZ C.		X	
VALLA M. (VP)	X			REVEL F.	X		
SCHERER A. (VP)	X (VISIO)			PEYRACHE A.		X	
CHAZE M. (VP)	X						
BOUSCHON M. (VP)	X						

OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHES SUBSEQUENT DE L'ACCORD CADRE 2022 – 2025 POUR L'ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET DE SERVICE ASSOCIES

Le président rappelle que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche s'est engagé à porter un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de service associés.

Pour rappel, Les candidats attributaires par lot de l'accord-cadre 2022-2025 sont les suivants :

LOT n°1	CANDIDAT	RESULTAT
1	EDF	Attributaire
2	TOTAL Direct Energie	Attributaire

LOT n°2	CANDIDAT	RESULTATS
1	EDF	Attributaire
2	TOTAL Direct Energie	Attributaire

LOT n°3	CANDIDAT	RESULTATS
1	EDF	Attributaire
2	TOTAL Direct Energie	Attributaire
3	Volterres	Attributaire
4	e-PANGO	Attributaire

LOT n°4	CANDIDAT	RESULTATS
1	Pas de candidat	

LOT n°5	CANDIDAT	RESULTATS
1	Volterres	Attributaire

Dans le cadre du marché subséquent couvrant la période **2022 – 2023**, la clause de flexibilité des lots 1,2 et 3 a été atteinte, ce qui a contraint le SDE 07 à procéder à de nouveaux marchés subséquents lors de la survenance du besoin.

1. Pour le lot 1 :

- 1.1. Date limite de remise des offres au 20 septembre pour une quantité estimée à 9,742 MWh
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.
- 1.2. Date limite de remise des offres au 4 octobre 2023 pour une quantité estimée à 1,077 MW
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.

2. Pour le lot 2 :

- 2.1. Date limite de remise des offres au 20 septembre 2023 pour une quantité estimée à 57,031 MW
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.
- 2.2. Date limite de remise des offres au 4 octobre 2023 pour une quantité estimée à 3,5 MW
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.

2.3. Date limite de remise des offres au 14 novembre 2023 pour une quantité estimée à 3.282 MW

3. Pour le lot 3

3.1. Date limite de remise des offres au 20 septembre 2023 pour une quantité estimée à 30,35 MW

Le SDE 07 a reçu une offre de EDF et de TotalEnergies.

Offre EDF :

Offre

LOT 3 - C1-C4 - 2023

Seules les valeurs "0" (en rouge) sont à remplacer (attention les unités énergétiques sont en MWh et en MW).
 Le détail des points de livraison est développé dans l'onglet C1-C4 - annuel.
 Ne pas modifier les informations, données et calculs inscrits dans l'intégralité de ce document.

Prix de la capacité :	60 000	€ HT / MW
Coefficient de sécurité :	0,98	
TQ-CEE standard :	3,65	€ HT / MWh
TQ-CEE précarité :	2,37	€ HT / MWh
GO 100 % Energie Renouvelable (TQ-GO/ER) :	0	€ HT / MWh

RECAPITULATIF

Segments	Profil	Cadran	TQ ⁽⁶⁾ € HT/MWh	Coût Capa € HT/MWh	TQ CEE € HT/MWh	Volume sur 12 mois en MWh ⁽⁷⁾	Prix total sur 12 mois € HTTC
C4 BTSUPCU4 BTSUPLU4	ENT1	P1 (HPH)	185,86	35,40	6,02	15,200 MWh	3 454,69 €
		P2 (HCH)	141,47	0,59	6,02	15,150 MWh	2 243,47 €
		P3 (HPE)	142,96	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P4 (HCE)	117,28	0	6,02	0,000 MWh	- €
C3 HTACU5 HTALU5	ENT3	P1 (Pointe)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P2 (HPH)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P3 (HCH)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P4 (HPE)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P5 (HCE)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
C2 HTACU5 HTALU5	ENT3	P1 (Pointe)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P2 (HPH)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P3 (HCH)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P4 (HPE)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €
		P5 (HCE)	0	0	6,02	0,000 MWh	- €

Garanties d'Origine 100 % Energie Renouvelable → 0,000 MWh - €

TOTAL 12 mois : 30,350 MWh 5 698,17 €

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID : 007-250700358-20231120-MDE202311278-DE



LOT 3 - C1-C4 - 2023

Seules les valeurs "0" (en rouge) sont à remplacer (attention les unités énergétiques sont en MWh et en MW).

Le détail des points de livraison est développé dans l'onglet C1-C4 - annuel.

Ne pas modifier les informations, données et calculs inscrits dans l'intégralité de ce document.

Prix de la capacité : 60 € HT / MW
 Coefficient de sécurité : 0,99

TQ-CEE standard : 3,68538 € HT / MWh
 TQ-CEE précarité : 2,2849356 € HT / MWh

0

RECAPITULATIF

Segments	Profil	Cadran	TQ ⁽⁶⁾ € HT/MWh	Coût Capa € HT / MWh	TQ CEE € HT / MWh	Volume sur 12 mois en MWh ⁽⁷⁾	Prix total sur 12 mois € HTTC
C4 BTSUPCU4 BTSUPLU4	ENT1	P1 (HPH)	210,010 €	0,46707	5,9703156	15,200 MWh	3 290,00 €
		P2 (HCH)	163,450 €	0,00000	5,9703156	15,150 MWh	2 566,72 €
		P3 (HPE)	163,920 €	-8,88600	5,9703156	0,000 MWh	- €
		P4 (HCE)	139,500 €	-27,40200	5,9703156	0,000 MWh	- €
			0	0			
			0	0			
			0	0			
			0	0			
			0	0			
			0	0			
			0	0			
			0	0			
			0	0			
			0	0			
			0	0			

TOTAL 12 mois : 30,350 MWh 5 856,72 €

L'offre la plus avantageuse d'EDF a été retenue.

4. Pout le Lot 5

Dans le cadre du marché subséquent couvrant la période **2024 – 2025**, la date limite de remise des offres était au 14 novembre 2023.



Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✓ **DECIDE d'autoriser le président du SDE07 à signer les marchés subséquents présentés ci-dessus selon les propositions suivantes :**

Marché subséquents	Lot	Date limite de remise des offres	Candidat retenu
2022 - 2023	1	20/09/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	1	4/10/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	2	20/09/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	2	4/10/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	2	14/11/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	3	20/09/2023	EDF
2024 - 2025	5	14/11/2023	Volterres

Le Président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le